



Service Enfance

Complexe sportif ROGER BRETON

78 rue René BINET

89100 SENS

03 86 83 23 75/03 86 83 23 67

enfance@grand-senonais.fr

**ORGANISATION D'UN GRAND CONCOURS D'EXPRESSION
OUVERT A TOUS LES JEUNES SENONAIIS
DE 3 ANS à 18 ANS**

DATE : Du lundi 19 septembre au mercredi 2 novembre 2022 inclus

THEME du concours d'expression :

**« Expose-moi le sujet qui t'intéresse :
Celui qui te représente le plus /que tu souhaites nous présenter ! »**

(Exemples : la nature, le sport, les vacances, les animaux, le climat et la transition écologique, les voyages, la musique, ton rêve pour le futur...)

Sur une page A3 fais un petit exposé écrit :

Pour les élémentaires et les jeunes :

- de 3 lignes minimum pour les CP-CE1 (6-7 ans),
- de 6 lignes minimum pour les CE2 (8 ans),
- de 15 lignes minimum pour les CM1- CM2 (9-10 ans), Ados (11-14 ans) et jeunes (15-18 ans)

Avec l'appui de photos, de dessins pour nous expliquer le sujet que tu souhaites nous présenter.

Pour les maternels et CP (3-6ans) : les enfants pourront s'exprimer à travers **le dessin** de leur choix.

Pour tout exposé sur le thème de la nature, le climat :

Dans le cadre de la fête de la science, le concours est ouvert du **19/09 au 19/10** (nature, climat et transition écologique)

Pour les autres thématiques le concours est ouvert au **19/09 au 2/11**.

OBJECTIF :

Toutes les affiches concernant la fête de la science seront exposées du **24 au 31 octobre 2022** à la bibliothèque des champs plaisants.

L'ensemble des affiches seront mises en valeur lors de la fête des droits de l'enfant le **samedi 19 novembre 2022** pour célébrer le 33^{ième} anniversaire de la **signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.

Les gagnants du concours (1 par catégorie) auront le privilège de se voir décerner un diplôme spécial avec un cadeau lors de la journée « village des droits de l'enfant »

Le samedi 19 novembre vers 18h
à l'accueil de loisirs maxime Courtis,
19 rue du Maréchal Delattre de Tassigny à SENS.

ORGANISATION DU CONCOURS :

- Les créateurs seront répartis par catégories d'âges :
Maternels (3-5 ans) ; Primaires (6-7ans ; 8ans ; 9-11 ans) ; Ados (11-14 ans) et jeunes (15-18 ans)
- Les moyens d'expression mis à disposition sont divers : stylos, feutres, pastels, crayons papiers, couleurs, peinture, collages de papiers documents ou patchwork (**non volumineux**), supports numériques, etc.

COMPOSITION DU JURY :

- 5 élus de la ville de Sens et de l'Agglomération du Grand Sénonais ;
- 4 Responsables associatifs ;
- 3 Directeurs des services Petite Enfance /Enfance-Education /Jeunesse-Prévention
- 5 Responsables du service Enfance et des directions accueils de loisirs
- Service Communication de la ville, personnel communal et Education Nationale

REGLEMENT DU CONCOURS D'AFFICHES :

Vous pouvez **retirer, une feuille de papier blanche type photocopieuse de format A3 soit :**

- dans les différentes structures de loisirs
- au sein du Service Enfance –éducation

Pendant les horaires d'ouverture.

L'exposé sera effectué en format **portrait de préférence (de dimension A3)**
Il pourra être imprimé à ce format si le support d'exposé est numérique.

Au dos de l'affiche, indiquer le nom, le prénom, l'âge, l'adresse et numéros de téléphone de la personne participante à ce concours.

Les thématiques possibles de l'exposé autour des **droits de l'enfant** sont :

La nature, le sport, les vacances, les animaux, le climat et la transition écologique, les voyages, la musique, ton rêve.

L'exposé ou le dessin finalisé devra être **retourné** au sein :

- des différents accueils de loisirs périscolaires de SENS et extrascolaires (de la **ville Maxime COURTIS** et de **l'agglomération St Martin du Tertre**)
- du service Enfance au complexe sportif Roger Breton 78 bis rue Binet à SENS
- du service Education, au 14 boulevard du 14 juillet à SENS
- des centres sociaux (aux Champs Plaisants et aux Chaillots)
- du CCAS

Au plus tard le mercredi 2 novembre 2022 à 17h

INFORMATION :

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

De 14h30 à 19h

A l'accueil de loisirs Maxime Courtis, 19 rue du maréchal Delattre de Tassigny
Pour Participer à la
FETE DES DROITS DE LENFANT

